

## CONDITIONS GENERALES DE SERVICES - Vendeurs

Entrée en vigueur/mise à jour : 1<sup>er</sup> décembre 2024

### PREAMBULE

---

OOBA-OOBA a conçu et exploite une plateforme en ligne accessible à l'adresse [www.oobaoba.com](http://www.oobaoba.com) qui propose un service de mise en relation exclusivement entre professionnels (B2B) spécialisé dans la distribution de produits d'animalerie (alimentation, accessoires) à l'exclusion de tout médicament vétérinaire tel que définit par les articles L.5141-1 et suivants du code de la santé publique et/ou tout produit ou accessoire pour animaux allant à l'encontre du bien-être animal.

OOBA-OOBA agit à ce titre en tant qu'intermédiaire entre les Vendeurs et les Acheteurs, et n'a pas la qualité de revendeur sur les Produits, en dehors des cas où OOBA-OOBA a lui-même la qualité de Vendeur pour ses propres Produits.

Les présentes CGS constituent l'unique document régissant la relation entre OOBA-OOBA et les Vendeurs qui ont pour objet de définir :

- les conditions et les modalités dans lesquelles OOBA-OOBA met à la disposition du Vendeur le Service sur son Site, et
- les obligations respectives de chacune des Parties.

### ARTICLE 1 – Définitions

Les termes commençant par une majuscule dans les CGS ont la signification donnée dans leur contexte ou telle que définie ci-après, qu'ils soient utilisés au singulier ou au pluriel :

« **Acheteur** » : désigne tout client ayant qualité de professionnel au sens de l'article liminaire du Code de la consommation, à l'exclusion de tout client consommateur ou non-professionnel, à savoir toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel, qui passe Commande pour l'achat de Produits sur le Site. L'Acheteur exerce son activité dans l'un des circuits de distribution suivants : magasin ou site e-commerce spécialisé (animalerie, jardinerie), éleveur, vétérinaire, toiletteur, éducateur animalier, pension animalière ou plus largement toute autre activité en lien direct avec les animaux.

« **Charte** » désigne la charte éthique du Vendeur reproduite en Annexe 1 des CGS.

« **Commande** » : désigne la commande de Produits passée par l'Acheteur au Vendeur par l'intermédiaire du Site.

- « **Commission** » : désigne le taux de commission appliqué par OOBA-OOBA en contrepartie de la fourniture des Services au Vendeur selon les conditions indiquées à l'article 7.1 des CGS.
- « **Compte** » : désigne le compte personnel du Vendeur sur le Site nécessaire pour bénéficier des Services.
- « **Contenu** » : désigne toute information ou élément transmis par le Vendeur par le biais du Site aux fins de vendre les Produits, notamment la fiche Produit, photographie, logo ou plus largement tout texte marketing et/ou commercial.
- « **CGS** » : désignent les présentes conditions générales de services applicables à tout Vendeur comprenant également les annexes 1 et 2.
- « **OOBA-OOBA** » désigne la société OOBA-OOBA, société par actions simplifiée au capital social de 42.365 euros, identifiée au RCS d'Avignon sous le numéro 899 338 438, dont le siège social se situe 260 rue de la Roche Taillée Lot 10 – 13690 GRAVESON, représentée par la société MARSU, société par actions simplifiée au capital social de 1.320 euros, identifiée au RCS de Tarascon sous le numéro 853 999 498, dont le siège social se situe 18 rue Raphael Daillan 13910 MAILLANE, en sa qualité de Président, elle-même représentée par Monsieur Brice PLESSIEZ en sa qualité de Président.
- « **Parties** » désignent indifféremment OOBA-OOBA et/ou le Vendeur.
- « **Produit** » désigne tout Produit à destination des animaux (alimentation pour animaux, accessoires et produits d'hygiène et soins) à l'exclusion de tout médicament vétérinaire au sens des articles L.5141-1 et suivants du code de la santé publique et/ou tout produit ou accessoire pour animaux allant à l'encontre du bien-être animal, mis en ligne puis proposé à la vente par le Vendeur et disponible à la Commande par l'Acheteur par l'intermédiaire du Site.
- « **PSP** » désigne le prestataire de services de paiement indiqué sur le Site permettant l'encaissement et le versement des paiements de l'Acheteur au Vendeur.
- « **Service** » désigne le service d'intermédiation en ligne entre le Vendeur et l'Acheteur proposé par OOBA-OOBA tels que décrit à l'article 5 et permettant la vente des Produits par l'intermédiaire du Site.
- « **Site** » désigne la plateforme en ligne de mise en relation conçue et exploitée par OOBA-OOBA accessible via l'adresse [www.oobaooaba.com](http://www.oobaooaba.com).
- « **Vendeur** » désigne tout professionnel au sens de l'article liminaire du code de la consommation à l'exclusion de tout client consommateur ou non-professionnel, à savoir toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel qui met en ligne, distribue et vend des Produits aux Acheteurs par l'intermédiaire du Site.

## **ARTICLE 2 – Champ d’application – Acceptation – Modifications**

**2.1** Les CGS s’appliquent de plein droit à toute inscription par le Vendeur en vue de la fourniture des Services par OOBA-OOBA, et permettant la mise en ligne et la vente des Produits à l’Acheteur via le Site.

Le Vendeur accepte les CGS en cochant une case à cet effet dans le formulaire d’inscription au moment de la création de son Compte. S’il n’accepte pas l’intégralité des CGS, il ne peut pas bénéficier des Services.

Les CGS prévalent sur toute autre condition ou document émanant de OOBA-OOBA et échangé ou non entre les Parties, relatives à l’utilisation du Site ou à la fourniture des Services. Toute éventuelle condition particulière ou dérogatoire, ou ajoutant aux présentes CGS devra faire l’objet d’une acceptation préalable et écrite de OOBA-OOBA. Etant précisé que les CGS sont complétées par les CGU du Site lesquelles font parties intégrantes du contrat établi entre les Parties. En cas de contradiction entre une disposition des CGS et des CGU, les CGS prévaudront pour ce qui concerne spécifiquement la fourniture des Services au Vendeur.

**2.2** OOBA-OOBA se réserve le droit de modifier tout ou partie des CGS à tout moment et en informera le Vendeur par tout moyen écrit (et notamment par email) un (1) mois au moins avant leur entrée en vigueur.

Les CGS sont applicables dès leur entrée en vigueur. Si le Vendeur n’accepte pas ces modifications, il doit cesser d’utiliser les Services et se désinscrire du Site dans les conditions indiquées à l’article 6 des CGS.

**2.3** Dans l’hypothèse où l’une des clauses des CGS serait nulle du fait d’un changement de législation, de réglementation ou par une décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des autres clauses des CGS.

## **ARTICLE 3 – Conditions d’accès aux Services**

**3.1** Le Site et les Services sont accessibles uniquement à toute personne morale agissant par l’intermédiaire d’une personne physique disposant du pouvoir ou de l’habilitation requise pour contracter au nom du Vendeur et pour son compte.

**3.2** Le Vendeur a :

- (i)** la qualité de professionnel, entendu comme toute personne physique ou morale agissant à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu’elle agit au nom ou pour le compte d’un autre professionnel ;
- (ii)** une activité de vente de Produits ;
- (iii)** un établissement situé au sein de l’un des pays de l’Union européenne.

OOBA-OOBA se réserve le droit de refuser l’accès aux Services et au Site lorsque les conditions visées ci-dessus ne sont pas réunies.

## **ARTICLE 4 – Modalités de souscription aux Services – Fonctionnement du Site**

**4.1** Le Vendeur peut accéder aux Services en accédant directement au Site avec un ordinateur, un smartphone ou une tablette.

**4.2** Pour souscrire aux Services et mettre en ligne les Produits, le Vendeur doit obligatoirement s'inscrire au Site par la création d'un Compte Vendeur.

Pour procéder à l'inscription, le Vendeur doit fournir à OOBA-OOBA l'ensemble des informations marquées comme obligatoires lesquelles sont nécessaires à la fourniture des Services proposés par OOBA-OOBA, par le biais d'un formulaire en ligne disponible sur le Site, contenant notamment les éléments suivants : dénomination sociale, raison sociale, numéro SIRET, adresse siège social, activité, numéro TVA, numéro EORI, les coordonnées du représentant du Vendeur.

Le Vendeur s'engage à fournir des informations exactes. L'exactitude des informations renseignées revêt une importance particulière pour la bonne exécution des Services.

Le Vendeur est ainsi invité à prendre le plus grand soin dans la création de son Compte.

OOBA-OOBA se réserve le droit de procéder à toute vérification sur l'existence, la nature de l'activité et l'établissement du Vendeur préalablement à l'inscription définitive de celui-ci. Néanmoins, même en cas de vérification du Compte par OOBA-OOBA, cette dernière ne pourra être tenue responsable de la véracité des informations renseignées.

**4.3** Pour pouvoir accéder aux Services, le Vendeur est invité à compléter et/ou fournir certaines informations de vérifications supplémentaires aux fins d'identification notamment le KBIS, l'IBAN. A défaut, le Vendeur ne pourra pas bénéficier des Services.

L'inscription est validée au moyen de l'envoi d'un e-mail de confirmation par OOBA-OOBA sur l'adresse e-mail indiquée par le Vendeur sur le formulaire d'inscription.

En tout état de cause, l'adresse e-mail et le mot de passe sont strictement personnels et confidentiels. Ils ne doivent en aucun cas être partagés ou communiqués à des tiers. OOBA-OOBA ne saurait être tenue responsable en cas d'usage frauduleux dû à la divulgation des éléments de connexion.

Le Vendeur inscrit est seul responsable de l'utilisation de ses éléments d'identification, ainsi que des actions et/ou déclarations faites par l'intermédiaire de son Compte. En cas de perte ou d'oubli de son mot de passe, le Vendeur a la possibilité de cliquer sur un lien spécialement prévu à cet effet afin qu'il puisse le réinitialiser en en créant un nouveau.

**4.4** Une fois l'inscription réalisée, le Vendeur peut avoir accès à l'ensemble des fonctionnalités proposé sur le Site et bénéficier des Services.

## **ARTICLE 5 – Descriptions des Services – Maintenance - Hébergement**

Avant toute inscription sur le Site, le Vendeur reconnaît qu'il a pris connaissance des Services proposés par OOBA-OOBA tels que décrits sur le Site et/ou qu'il a reçu toutes les informations et conseils nécessaires.

Le Vendeur reconnaît expressément que la mise en œuvre des Services nécessite un accès à internet et que la qualité des Services dépend de cette connexion, dont OOBA-OOBA n'est pas responsable. Le Vendeur est responsable du bon fonctionnement de son équipement et de sa connexion internet ainsi que tous les coûts résultant de cette condition.

## **5.1 Services de mise en relation entre Vendeur et Acheteur**

OOBA-OOBA propose aux Vendeurs un service visant à référencer et proposer à la vente les Produits aux Acheteurs. Avant toute inscription, le Vendeur est également invité à prendre connaissance de la Charte.

### **5.1.1 Description des Produits**

Le Vendeur choisit librement les Produits et/ou le catalogue de Produits qu'il souhaite proposer à la vente sur le Site sous réserve de la conformité à toute réglementation applicable en vigueur sur le territoire français, en particulier en matière de sécurité et d'étiquetage des produits, et d'être effectivement titulaire du droit de commercialiser les Produits.

Afin de proposer ses Produits à la vente, le Vendeur s'engage à transmettre à OOBA-OOBA au préalable une « *Fiche Produit* » ou tout équivalent comprenant une description ainsi que des photographies du Produit selon les modalités requises par OOBA-OOBA indiquées sur le Site. A défaut de fourniture des informations essentielles requises sur les Produits, les Produits ne peuvent pas être mis en ligne sur le Site.

A ce titre, le Vendeur demeure entièrement responsable de tout Contenu fourni et/ou mis en ligne par ses soins relatif au Produit.

Le Vendeur s'engage à maintenir à jour le stock de Produits disponibles et à signaler toute rupture.

### **5.1.2 Conditions de vente des Produits**

Lorsque le Produit est publié et visible sur le Site, la Commande ainsi que les modalités de livraison des Produits par l'Acheteur sont soumises aux conditions générales de vente de chaque Vendeur fournies et accessibles via le Site.

Le Vendeur reste libre de définir à l'égard de l'Acheteur :

- Le prix de vente des Produits et les éventuelles offres de promotion ou réductions, ainsi que la possibilité de franco ;
- Les conditions et délais de transport et de livraison ;
- La quantité minimum de Commande qui ne peut excéder le montant de trois-cents (300) euros HT;
- Le service après-vente ;
- Tout autre condition de vente applicable.

Afin d'assurer la meilleure qualité de services possible auprès de l'Acheteur, le Vendeur s'engage toutefois à :

- procéder à la validation, au refus de la Commande de l'Acheteur dans un délai maximum de sept (7) jours ouvrés à compter de la passation de la Commande par l'Acheteur ;

- communiquer à l'Acheteur un numéro de Commande au moment de la passation de la Commande afin d'en assurer le suivi.

Pour assurer la visibilité du Vendeur, le Vendeur a la possibilité de mettre en avant les Produits via l'apposition des mentions suivantes disponibles sur le Site :

- « *Meilleur prix, c'est sur OOBA* » : le Vendeur s'engage à ce que le prix de vente du Produit pratiqué sur le Site est identique ou plus avantageux par rapport aux autres canaux de distribution des Produits.
- « *Best Seller* » : le Vendeur s'engage à signaler le ou les Produits qui fait le plus de vente en fonction du chiffre d'affaires correspondant. Un Produit est considéré comme un « *Best Seller* » dès lors que les ventes sont égales ou supérieures à 10% des ventes totales du Vendeur. L'apposition de la mention « *Best Seller* » ne saurait dépasser plus de 10% des Produits issus de son catalogue de vente global sur la Plateforme.
- « *J'économise sur OOBA* » : le Vendeur a la possibilité de proposer un programme de fidélité spécifique à destination de l'Acheteur qui comprend des réductions et offres promotionnelles sur les Produits à sa libre discrétion.

### **5.1.3 Livraison des Produits**

Le Vendeur fait son affaire personnelle de la logistique ainsi que du mode de livraison des Produits à l'Acheteur selon ses propres conditions générales de vente.

## **5.2 Maintenance et hébergement**

OOBA-OOBA assure la maintenance et l'hébergement du Site.

OOBA-OOBA se réserve le droit pendant la durée de Services d'effectuer une maintenance notamment corrective et évolutive. Dans ce cadre, l'accès au Site peut être limité ou suspendu pour des raisons de maintenance planifiée.

OOBA-OOBA assure dans les termes d'une obligation de moyens, l'hébergement du Site par l'intermédiaire d'un prestataire d'hébergement professionnel, et sur des serveurs situés dans un territoire de l'Union européenne.

En cas de difficultés rencontrées lors de l'utilisation des Services sur le Site, le Vendeur peut contacter OOBA-OOBA à tout moment aux coordonnées mentionnées à l'article 1 des CGS.

## **ARTICLE 6 – Durée – Fin des Services**

**6.1** Les CGS entrent en vigueur dès l'inscription du Vendeur sur le Site. Le Vendeur souscrit aux Services pour une durée indéterminée.

**6.2** Le Vendeur peut se désinscrire des Services en adressant directement une demande de désinscription aux coordonnées mentionnées à l'article 1. La suppression est effective dans un délai d'un (1) mois à compter de la date de réception de la demande de désinscription.

La désinscription est sans effet sur les Commandes déjà passées par l'Acheteur. Le Vendeur sera tenu de veiller à les honorer.

**6.3** OOBA-OOBA peut mettre fin aux Services en cas de manquement du Vendeur dans les cas visés à l'article 9 des CGS et plus spécifiquement en cas de manquement au SLA et à la charte éthique du Vendeur annexé aux présentes.

**6.4** La fin des Services par résiliation du Vendeur ou de OOBA-OOBA entraîne automatiquement la suppression du Compte du Vendeur, sous réserve du traitement de l'ensemble des Commandes en cours.

## **ARTICLE 7 – Conditions financières**

### **7.1 Prix des Services**

**7.1.1** En contrepartie de la fourniture des Services, OOBA-OOBA percevra de la part du Vendeur, pour chaque Commande de Produits effectuée par l'Acheteur, une Commission égale à 14% du montant total de la Commande HT, frais de port inclus et TVA en sus au jour de la facturation.

La Commission est exigible et prélevée dès le paiement effectué par l'Acheteur pour le compte du Vendeur par le biais du PSP.

La Commission est due sans aucune possibilité de remboursement du Vendeur.

OOBA-OOBA se réserve le droit de modifier à tout moment les modalités et le taux de commission sous réserve d'en informer préalablement le Vendeur dans les conditions prévues à l'article 2.2 des CGS. Le taux de commission s'appliquera à toute nouvelle Commande passée par l'Acheteur à compter de la date d'effet indiquée par OOBA-OOBA par tout moyen écrit.

### **7.2 Modalités de facturation et de paiement**

#### **7.2.1 Mandat de facturation**

Dans le cadre des CGS, le Vendeur, mandant, confie à OOBA-OOBA, mandataire, dans le respect des règles économiques et fiscales applicables, l'établissement et l'émission de ses factures à l'égard de l'Acheteur.

A cet égard, le Vendeur reconnaît et accepte de donner à OOBA-OOBA expressément mandat d'établir en son nom et pour son compte des factures originales afférentes à la Commande de l'Acheteur sur le Site et ce conformément à la réglementation fiscale et économique en vigueur, et en particulier les dispositions des articles 289, I-2 et 242 nonies, I (Annexe 2) du Code général des impôts.

Il incombe au Vendeur d'indiquer à OOBA-OOBA son assujettissement ou non à la TVA et toutes les informations nécessaires à l'établissement de ses factures.

Lesdites factures seront immédiatement à la disposition du Vendeur sur son Compte.

### 7.2.2 Modalités de paiement

Tous les paiements effectués par l'Acheteur pour la Commande de Produits sont gérés et mis en œuvre par le PSP.

L'utilisation des Services par le Vendeur implique la création et l'ouverture préalable obligatoire d'un compte de paiement auprès du PSP aux fins de percevoir l'encaissement des paiements effectués par l'Acheteur par le biais du Site. Le Vendeur sera soumis aux conditions générales du PSP sous réserve de son acceptation.

A défaut d'ouverture d'un compte auprès du PSP, ou dans les cas de refus ou résiliation de la souscription du Vendeur au PSP, le Vendeur ne peut pas/plus utiliser les Services.

Le Vendeur mandate expressément OOBA-OOBA pour transmettre au PSP toutes ses instructions relatives aux paiements réalisés sur le Site par l'Acheteur.

OOBA-OOBA s'engage à procéder au versement du paiement de la Commande au Vendeur dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la date de livraison de la Commande indiquée sur le bon de Commande à défaut de contestation de la part de l'Acheteur selon les conditions générales de vente du Vendeur.

En cas de contestation, une procédure de réclamation sera ouverte entre les Parties. Le paiement sera suspendu jusqu'à résolution de la contestation dans les meilleurs délais.

OOBA-OOBA adresse au Vendeur une facture à travers son Compte.

## **ARTICLE 8 – Obligations et responsabilités**

### **8.1 Obligations et responsabilités du Vendeur**

#### 8.1.1 Sur la fourniture d'informations

Le Vendeur s'engage à fournir à OOBA-OOBA toutes les informations nécessaires pour la souscription et l'utilisation des Services dans le cadre notamment de la création du Compte, de la description des Produits et des conditions de vente et plus généralement sur tous les Contenus.

A ce titre, le Vendeur :

- garantit que les informations transmises à OOBA-OOBA notamment dans le formulaire d'inscription sont exactes et s'engage à les mettre à jour dans les meilleurs délais en cas de changement de situation,
- reconnaît que ces informations valent preuve de l'identité du Vendeur et l'engagent dès leur validation,
- est responsable du maintien de la confidentialité et de la sécurité de son identifiant et mot de passe. Tout accès au Site à l'aide de ces derniers étant réputé effectué par lui.

Le Vendeur doit immédiatement contacter OOBA-OOBA aux coordonnées mentionnées à l'article 1 s'il constate que son Compte a été utilisé à son insu. Il reconnaît que OOBA-OOBA aura le droit de prendre toutes mesures appropriées en pareil cas.

### 8.1.2 Sur l'utilisation des Services

Le Vendeur est responsable de son utilisation des Services et de toute information qu'il partage dans ce cadre. Il s'engage à utiliser les Services personnellement et à ne permettre à aucun tiers de les utiliser à sa place ou pour son Compte.

Le Vendeur s'engage également à respecter toute obligation qui lui incombe en qualité de professionnel.

Le Vendeur s'interdit de détourner les Services à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été conçus, et notamment pour :

- exercer une activité illégale ou frauduleuse,
- porter atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs,
- porter atteinte à des tiers ou à leurs droits, de quelque manière que ce soit,
- violer une disposition contractuelle, législative ou réglementaire,
- exercer toute activité de nature à interférer dans le système informatique d'un tiers notamment aux fins d'en violer l'intégrité ou la sécurité,
- effectuer des manœuvres visant à promouvoir ses services et/ou sites ou ceux d'un tiers,
- aider ou inciter un tiers à commettre un ou plusieurs actes ou activités listés ci-dessus.

Le Vendeur s'interdit également de :

- copier, modifier ou détourner tout élément appartenant à OOBA-OOBA ou tout concept qu'elle exploite dans le cadre des Services,
- porter atteinte à la réputation et l'image d'OOBA-OOBA,
- contourner les Services afin de vendre les Produits en dehors du Site,
- adopter tout comportement de nature à interférer avec ou détourner les systèmes informatiques de OOBA-OOBA ou porter atteinte à ses mesures de sécurité informatique,
- porter atteinte aux droits et intérêts financiers, commerciaux ou moraux de OOBA-OOBA,
- commercialiser, transférer ou donner accès de quelque manière que ce soit aux Services, aux informations hébergées sur le Site ou à tout élément appartenant à OOBA-OOBA.

Le Vendeur reste également responsable des Contenus de toute nature qu'il diffuse dans le cadre des Services sur les Produits. Le Vendeur accepte que les Contenus mis en ligne sur le Site soient rendus publics par défaut et sont susceptibles d'être vus par les Acheteurs.

Le Vendeur s'interdit de diffuser tout Contenu, notamment sans être exhaustifs :

- portant atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs (pornographiques, obscènes, indécents, choquants ou inadaptés à un public familial, diffamatoires, injurieux, violents, racistes, xénophobes ou révisionnistes),
- portant atteinte aux droits de tiers (contenus contrefaisants, atteinte aux droits de la personnalité, etc.) et plus généralement violant une disposition contractuelle, législative ou réglementaire,
- préjudiciable à des tiers de quelque manière que ce soit,
- mensonger, trompeur ou proposant ou promouvant des activités illicites, frauduleuses ou trompeuses,
- nuisible aux tiers.

### 8.1.3 Sur les Produits et les Commandes

Le Vendeur s'engage à fournir à l'Acheteur toute information utile sur les caractéristiques des Produits, le prix et les conditions de vente et de livraison des Produits conformément aux obligations figurant à l'article 5.1 des CGS.

A ce titre, le Vendeur s'engage et garantit :

- qu'il dispose de l'ensemble des droits permettant de vendre les Produits ;
- qu'ils ne sont contraires aux lois, réglementations en vigueur et normes applicables ;
- qu'ils ne portent pas atteinte aux droits des tiers ;
- procéder de bonne foi à la vente des Produits avec diligence.

Il s'interdit de mettre en vente des Produits dont le mode de distribution pourrait être encadré notamment contractuellement ou tout autre type de Produit expressément exclus au sens de la définition indiquée aux présentes CGS.

Le Vendeur demeure responsable de la mise en vente des Produits proposés sur le Site, de l'exactitude des mentions et de la conformité des Contenus, notamment les photographies et visuels communiqués.

Le Vendeur s'engage à apporter tout le soin aux Commandes passés par l'Acheteur et veiller au respect des conditions prévues notamment à l'article 5.1.2 des CGS.

En cas de réclamation relative aux Produits, le Vendeur s'engage à mettre tous les moyens nécessaires pour répondre aux demandes de l'Acheteur de manière satisfaisante dans un délai maximum de quarante-huit (48) heures, ce qu'il accepte expressément.

Plus généralement, le Vendeur reconnaît avoir pris connaissance et accepte de se conformer à la « *Charte éthique du Vendeur* » ainsi que le SLA annexés aux présentes.

## **8.2 Obligations et responsabilités de OOBA-OOBA**

### 8.2.1 Sur la fourniture des Services

OOBA-OOBA s'engage à fournir les Services avec diligence, étant précisé qu'elle est tenue à une obligation de moyens.

OOBA-OOBA fait ses meilleurs efforts pour fournir au Vendeur des Services de qualité. A cette fin, elle procède régulièrement à des contrôles afin de vérifier le fonctionnement et l'accessibilité de ses Services et peut ainsi réaliser une maintenance dans les conditions précisées à l'article 5.2 des CGS

OOBA-OOBA n'est néanmoins pas responsable des difficultés ou impossibilités momentanées d'accès à ses Services qui auraient pour origine :

- des circonstances extérieures à son réseau (et notamment la défaillance partielle ou totale des serveurs du Client),
- de l'interruption des Services du fait des opérateurs télécoms ou fournisseurs d'accès à internet,
- de l'intervention du Vendeur notamment via une mauvaise configuration appliquée sur les Services,
- d'un cas de force majeure.

Par ailleurs, OOBA-OOBA ne garantit pas que les Services :

- soumis à une recherche constante pour en améliorer notamment la performance et le progrès, seront totalement exempts d'erreurs, de vices ou défauts,
- étant standard et nullement proposés en fonction des contraintes personnelles du Vendeur, répondront spécifiquement à ses besoins et attentes.

OOBA-OOBA fait ses meilleurs efforts pour maintenir un accès au Site 24h/24h et 7j/7j sauf en cas de maintenance planifiée dans les conditions définies à l'article 5.2 ou de force majeure.

En aucun cas, la responsabilité de OOBA-OOBA pourra être engagée du fait de la mauvaise utilisation des Services par le Vendeur, différend avec l'Acheteur ou bien indisponibilité des Services pour des raisons de maintenance.

### 8.2.2 Sur les Contenus

OOBA-OOBA intervient en qualité de prestataire d'hébergement pour les Contenus que le Vendeur met en ligne. En conséquence, elle n'est pas responsable de ces Contenus.

Si OOBA-OOBA reçoit une notification concernant un Contenu illicite, elle s'engage à agir promptement pour le retirer ou en rendre son accès impossible, et elle pourra prendre l'une des mesures décrites à l'article 9.2 des CGS.

### 8.2.3 Sur la mise en relation

OOBA-OOBA intervient en qualité de courtier dans les rapports entre le Vendeur et l'Acheteur.

OOBA-OOBA ne pourra donc pas engager sa responsabilité dans le cadre de ces relations avec les Acheteurs, ni être partie à quelques litiges éventuels que ce soit.

OOBA-OOBA n'est pas fabricant ou revendeur des Produits au sens de la réglementation applicable, en dehors des cas où il est Vendeur de ses propres Produits.

OOBA-OOBA ne garantit aucun volume d'affaires que le Client pourrait réaliser à travers l'utilisation des Services.

En tout état de cause, la responsabilité de OOBA-OOBA est limitée aux seuls dommages directs avérés résultants de sa propre faute ou négligence, et est strictement limitée au montant des Commissions perçues dans le cadre de la fourniture de ses Services pendant la dernière année précédent le fait générateur de responsabilité, le cas échéant.

## **ARTICLE 9 – Manquements**

**9.1** Constituent des obligations essentielles à l'égard du Vendeur :

- le paiement de la Commission,
- les obligations prévues à l'article 8.1 et plus particulièrement :
  - o ne pas fournir des informations erronées, incomplètes, mensongères à OOBA-OOBA,
  - o ne pas vendre des Produits non conformes à la législation en vigueur et/ou constituant des médicaments vétérinaires au sens du code de la santé publique et/ou contraire au bien-être animal,
  - o ne pas porter atteinte à la réputation et l'image de OOBA-OOBA,

**SAS OOBA OOBA**

Capital social: 42.365 euros - TVA FR96899338438

RCS Avignon n°899 338 438

260 rue de la Roche Taillée Lot 10 – 13690 GRAVESON

- ne pas contourner les Services,
- respecter les règles usuelles de politesse et de courtoisie dans les échanges avec OOBA-OOBA et les Acheteurs,
- répondre aux réclamations des Acheteurs dans le délai de quarante-huit (48) heures,
- ne pas utiliser les Services pour un tiers,
- ne pas exercer d'activités illégales, frauduleuses ou portant atteinte aux droits ou à la sécurité des tiers, l'atteinte à l'ordre public ou la violation des lois et règlements en vigueur,
- respecter la « Charte éthique du Vendeur » et le SLA

**9.2** En cas de manquement à l'une des obligations essentielles visées ci-dessus, OOBA-OOBA peut :

- suspendre ou supprimer l'accès du Vendeur aux Services par la suspension ou fermeture définitive du Compte,
- supprimer tout Contenu en lien avec le manquement,
- publier sur le Site tout message d'information que OOBA-OOBA juge utile,
- avertir toute autorité compétente, coopérer avec elle et lui fournir toutes les informations utiles à la recherche et à la répression d'activités illégales ou illicites,
- engager toute action judiciaire.

Ces sanctions sont sans préjudice de tous dommages et intérêts que OOBA-OOBA pourrait réclamer au Vendeur.

En cas de manquement à toute obligation autre qu'une obligation essentielle, OOBA-OOBA demandera par tout moyen écrit utile au Vendeur de remédier au manquement dans un délai maximum de quinze (15) jours calendaires. Les Services prendront fin à l'issue de ce délai à défaut de régularisation du manquement.

## **ARTICLE 10 – Propriété intellectuelle**

Les CGS n'affectent en rien les droits de propriété intellectuelle préexistants de chacune des Parties.

### **10.1 Propriété intellectuelle de OOBA-OOBA**

OOBA-OOBA détient l'ensemble des droits de propriété intellectuelle attachés au Site ainsi qu'aux Services, les logiciels, infrastructures, bases de données et contenus de toute nature (textes, images, visuels, graphiques, animations, musiques, logos, marques, etc.) incluant la charte graphique du Site qu'elle exploite.

Ces éléments sont protégés par tous droits de propriété intellectuelle ou droits des producteurs de bases de données en vigueur.

Les CGS ne confèrent au Vendeur aucun droit de propriété intellectuelle sur le Site et/ou sur ses éléments d'identification, qui demeurent la propriété entière et exclusive de OOBA-OOBA. Le Vendeur s'interdisant strictement de représenter, reproduire, modifier ou exploiter la charte graphique et/ou les contenus du Site, sans autorisation écrite et préalable de OOBA-OOBA.

Tous désassemblages, décompilations, décryptages, extractions, réutilisations, copies et plus généralement, tous acte de reproduction, représentation, diffusion et utilisation de l'un quelconque élément de la charte ou du contenu du Site, en tout ou partie, sans l'autorisation de OOBA-OOBA sont strictement interdits et pourront faire l'objet de poursuites judiciaires.

## 10.2 Propriété intellectuelle du Vendeur

Les Contenus restent la propriété respective de chaque Vendeur.

En souscrivant aux Services, le Vendeur reconnaît et consent toutefois expressément à ce que l'ensemble du Contenu transmis puisse être reproduit sur le Site aux fins de la fourniture des Services. Le cas échéant, le Vendeur consent à ce que OOBA-OOBA puisse traduire les Contenus en toutes langues et modifier (notamment le cadrage, le format et les couleurs) et/ou les adapter pour répondre aux contraintes techniques du Site.

La mise en ligne du Contenu sur le Site implique que le Vendeur concède à OOBA-OOBA une licence gratuite, non-exclusive, cessible, transférable et valable pour le monde entier pendant la durée d'utilisation des Services.

A ce titre, le Vendeur déclare et garantit être le titulaire des droits de propriété intellectuelle, ou bénéficiaire du droit d'exploitation des droits de propriété intellectuelle, afférents au Contenu notamment le logo ainsi que les textes, photos des Produits transmis et présentés sur le Site.

### **ARTICLE 11 – Données personnelles**

**11.1** L'utilisation du Site et l'accès aux Services nécessite la collecte de données personnelles du Vendeur, en particulier les données d'identifications requises pour l'ouverture du Compte en vue de l'inscription au Site.

OOBA-OOBA apporte une attention particulière à la gestion des données collectées et traitées à l'occasion de la publication des annonces par le Vendeur ainsi que de la passation de Commande par l'Acheteur pour l'achat de Produits.

**11.2** OOBA-OOBA s'engage à se conformer à toutes les obligations légales et réglementaires qui lui incombent en matière de protection des données à caractère personnel, notamment la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dans sa dernière version modifiée dite « Loi Informatique et Libertés » et le règlement (UE) général sur la protection des données du 27 avril 2016 dit « RGPD ».

OOBA-OOBA a mis en place une **politique de confidentialité** accessible à tout moment sur le Site ayant pour objectif d'identifier la gestion des données personnelles et les droits de tous les utilisateurs (Acheteurs, Vendeurs), lesquels sont invités à la consulter.

La politique de confidentialité a également pour objectif de définir les obligations respectives des Parties concernant le traitement des données à caractère personnel des Acheteurs selon leur rôle en fonction des traitements exécutés dans le cadre des Services. OOBA-OOBA est susceptible d'agir en qualité de responsable de traitement ou de sous-traitant pour le compte du Vendeur dans les cas définis par la politique de confidentialité.

Les Vendeurs s'engagent à assurer la mise en œuvre des obligations qui leurs incombent à l'égard des données personnelles des Acheteurs selon leur qualité.

**11.3** Tout Vendeur dispose d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification de toutes les informations le concernant collectées par OOBA-OOBA. Il peut, à tout moment, exiger que soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées les informations le concernant, en contactant OOBA-OOBA :

- **Par e-mail à l'adresse suivante** : [contact@oobaoba.fr](mailto:contact@oobaoba.fr) ;
- **Par courrier à l'adresse suivante** : 260 rue de la Roche Taillée Lot 10 – 13690 GRAVESON

Le Vendeur qui a procédé à son inscription sur le Site a la possibilité de se désinscrire à tout moment, par e-mail ou par courrier, en indiquant notamment l'objet de sa demande. En cas de désinscription, le Vendeur demeure responsable vis-à-vis des Acheteurs, des Commandes en cours de traitement et de livraison.

#### **ARTICLE 12 – Confidentialité**

Sauf accord écrit de l'autre Partie, les Parties s'engagent respectivement à garder confidentielles, pendant la durée de leur relation contractuelle et trois (3) ans au-delà, toutes les informations relatives ou détenus par l'autre Partie, dont elles auraient eu connaissance à l'occasion de la conclusion et de l'exécution de leur relation contractuelle.

Cette obligation ne s'étend pas aux informations :

- dont la Partie qui les reçoit avait déjà connaissance,
- déjà publiques lors de leur communication ou qui le deviendraient sans violation de cette clause,
- qui auraient été reçues d'un tiers de manière licite,
- dont la communication serait exigée par les autorités judiciaires, en application des lois et règlements ou en vue d'établir les droits d'une partie dans la cadre de la relation contractuelle entre les Parties.

Les informations confidentielles peuvent être transmises aux employés, collaborateurs, stagiaires, mandataires et cocontractants respectifs des parties, à condition qu'ils soient soumis à la même obligation de confidentialité.

#### **ARTICLE 13 – Force majeure**

Les Parties ne peuvent être tenues responsables des manquements ou retards dans l'exécution de leurs obligations contractuelles dus à un cas de force majeure survenu pendant la durée de leur relation.

La force majeure recouvre :

- tout cas répondant aux conditions de l'article 1218 du Code civil et reconnu par la jurisprudence,
- les grèves, activités terroristes, émeutes, insurrections, guerres, actions gouvernementales, épidémies, catastrophes naturelles ou défaut imputable à un prestataire tiers de télécommunication.

Si l'une des Parties est empêchée d'exécuter ses obligations pour un cas de force majeure, elle doit en informer l'autre partie par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans les meilleurs délais. Les obligations sont suspendues dès réception de la lettre, et devront être reprises dans un délai raisonnable dès la cessation du cas de force majeure.

La Partie empêchée reste néanmoins tenue de l'exécution des obligations qui ne sont pas affectées par un cas de force majeure et de toute obligation de paiement.

## **ARTICLE 14 – Références commerciales**

Les Parties s'autorisent expressément et mutuellement à faire usage de leurs noms, marques et logos respectifs ainsi que des références de leurs sites internet, réseaux sociaux à titre de références commerciales, sur tout support et sous quelque forme que ce soit, pendant la durée du Contrat et une période de trois (3) ans aux termes de celui-ci.

## **ARTICLE 15 – Dispositions diverses**

### **15.1 Langue**

La langue française prévaut en cas de contradiction ou de contestation sur la signification d'un terme ou d'une disposition.

### **15.2 Cession**

Les CGS sont conclues *intuitu personae* et ne saurait être transmises ou cédées en tout ou partie, par le Vendeur sans l'autorisation préalable écrite de OOBA-OOBA.

## **ARTICLE 16 – Droit applicable – Jurisdiction compétente**

**16.1** Les CGS sont régies et soumises au droit français.

**16.2** Tout différend relatif à la formation, la validité, l'exécution des CGS ou à la résiliation des relations commerciales entre les Parties, et à défaut d'accord amiable dans les deux (2) mois suivants la première notification sera soumis à la compétence exclusive du tribunal de commerce de Marseille, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, y compris pour les procédures d'urgence, les procédures conservatoires en référé ou par requête, dans le respect des règles de procédure applicables.

**16.3** Les différends intervenant entre l'Acheteur et le Vendeur seront régis par les dispositions contractuelles issues des conditions générales de vente communiquées par le Vendeur dont OOBA-OOBA n'est pas partie.

## **ANNEXES**

### **Annexe 1 : CHARTE ETHIQUE DU VENDEUR**

OOBA-OOBA met à disposition une place de marché à destination des professionnels spécialisée dans la distribution de produits d'animalerie (alimentation, accessoires).

**A ce titre, OOBA-OOBA s'engage à promouvoir un environnement de vente responsable et éthique. Le respect de ces valeurs est essentiel pour assurer l'activité de OOBA-OOBA et plus généralement le bon fonctionnement de la plateforme.**

La présente charte a vocation à définir les engagements des Vendeurs afin de garantir aux Acheteurs que les transactions se déroulent dans le respect des valeurs promeut par OOBA-OOBA.

#### **1. Lois, principes, normes et réglementations**

- 👉 Respecter toute loi, principe, norme et réglementation internationales et nationales en vigueur dans tous les pays où il exerce son activité lui étant applicable ou étant susceptible de lui être applicable ;
- 👉 Respecter le Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques, le Pacte International relatif aux Droits Economiques et Sociaux, et les huit conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail ;
- 👉 Respecter la dignité de la personne humaine et veiller tout particulièrement à l'application des normes internationales visant à interdire le travail forcé et le travail des enfants.

#### **2. Principes de transparence, de bonne gouvernance et de loyauté**

- 👉 S'assurer de la loyauté, de la sincérité et de la transparence des informations comptables, financières, sociales et environnementales communiquées ;
- 👉 Proscrire toute forme de corruption et de délits économiques ;
- 👉 Développer des relations loyales avec ses partenaires ;
- 👉 Respecter les règles de la libre concurrence et de la liberté d'entreprendre.

#### **3. Qualité et sécurité des produits**

- 👉 Proposer aux clients les produits les plus performants sur le plan de la qualité, de la santé, de la sécurité ;
- 👉 Fournir des informations précises et complètes sur les produits notamment en termes de transparence sur la composition, l'utilisation et éventuelles précautions d'emploi des produits ;
- 👉 Privilégier les démarches éco responsables, réduire et minimiser les impacts environnementaux des activités (transport, stockage, etc.)

#### **4. Respect des animaux**

- 👤 Respecter le bien-être animal ;
- 👤 Respecter l'animal en tant qu'être vivant sensible ;
- 👤 Respecter toute réglementation liée aux animaux domestiques et non domestiques ;
- 👤 Respecter toute réglementation liée à la commercialisation de produits d'animalerie, notamment en termes de composition des produits, revente de produits médicaux, etc. ;
- 👤 Proposer à la vente sur la marketplace des produits en adéquation avec le bien-être animal et s'interdire de mettre en vente des produits liés à l'activité de présentation au public, dans des conditions ou avec des méthodes ou accessoires pouvant occasionner des blessures, des souffrances, du stress ou de la peur, pour l'animal.

#### **5. Fournisseurs**

- 👤 S'assurer que ses propres fournisseurs sont respectueux des principes et règles énoncées dans la présente Charte.

## Annexe 2 : PERFORMANCE – SERVICE LEVEL AGREEMENT

### I. Niveau de performance - Qualité de service-client

Taux de réponse - Acheteurs	Délai de réponse - Acheteurs	Sanctions en cas de manquement
100%	Le Vendeur dispose de :  <b>7 jours ouvrés</b> à compter de la passation de la Commande par l'Acheteur pour accuser réception de la Commande et le cas échéant indiquer toute rupture sur le Produit.	Conformément à l'article 9.2 des CGS : <ul style="list-style-type: none"><li>• suspendre ou supprimer l'accès du Vendeur aux Services par la suspension ou fermeture définitive du Compte,</li><li>• supprimer tout Contenu en lien avec le manquement,</li></ul>
100%	Le Vendeur dispose de :  <b>48 heures</b> à compter de la demande de l'Acheteur (durant les jours ouvrés) pour apporter tout élément de réponse à l'Acheteur.	<ul style="list-style-type: none"><li>• publier sur le Site tout message d'information que OOBA-OOBA juge utile,</li><li>• avertir toute autorité compétente, coopérer avec elle et lui fournir toutes les informations utiles à la recherche et à la répression d'activités illégales ou illicites,</li><li>• engager toute action judiciaire.</li></ul>

### II. Niveau de performance - Taux de livraison

Taux de livraison	Taux - Délai de livraison	Sanctions en cas de manquement
100%	95% *	Conformément à l'article 9.2 des CGS : <ul style="list-style-type: none"><li>• suspendre ou supprimer l'accès du Vendeur aux Services par la suspension ou fermeture définitive du Compte,</li><li>• supprimer tout Contenu en lien avec le manquement,</li></ul>

		<ul style="list-style-type: none"><li>• publier sur le Site tout message d'information que OOBA-OOBA juge utile,</li><li>• avertir toute autorité compétente, coopérer avec elle et lui fournir toutes les informations utiles à la recherche et à la répression d'activités illégales ou illicites,</li><li>• engager toute action judiciaire.</li></ul>
--	--	---

*\* Le délai de livraison indiqué par le Vendeur sur le Site doit être respecté dans 95% des livraisons au minimum.*